RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196
Numéro SIREN : 378 734 172
Nom ou dénomination : ABEXA

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 1882

B 1882

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Le Falot 32300 BELLOC ST CLAMENS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 7 8 7 3 4 1 7 2 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31 10 3 2 0 1 8

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	23324	AK 23324	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	70707	AS 47598	23109
	Autres immobilisations corporelles	AT	120385	AU 81802	38582
	Immobilisations en cours	AV	5093	AW	5093
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	44	BE	44
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	219555	BK 152725	66829
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18729	BM	18729
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56884	BY	56884
	Autres créances (3)	BZ	49572	CA	49572
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	104359	CE	104359
	Disponibilités	CF	599279	CG	599279
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12086	CI	12086
	TOTAL (III)	CJ	840911	CK	840911
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1060466	1A 152725	907740

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 0

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

Exercice N : 31032018

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... 7622 ...)	DA	7622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	202257
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4969
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	215612
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2558
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	2558
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28392
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	229124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	332761
	Dettes fiscales et sociales	DY	95505
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3786
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	689570
	Écarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	907740

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont reserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	680625
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	814

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1989077	FH		FI	1989077	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1989077	FK		FL	1989077	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	102073	
	Autres produits (1) (11)					FQ	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2091169	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-4411	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	673554	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	121170	
	Salaires et traitements *					FY	945109	
	Charges sociales (10)					FZ	328804	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	24802	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2558	
	Autres charges (12)					GE	18	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2091607	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-437	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	29	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	29	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	404	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	404	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-375	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-812	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur operations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	15000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur operations de gestion (6 *bis*)	HE	333
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9274
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	9607
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	5392
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impots sur les bénéfices * **(X)**		HK	-390
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2106199
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2101229
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	4969

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilieres	HY	
	produits d'exploitation afferents a des exercices anterieurs (à detailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afferentes a des exercices antérieurs (a détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérets concernant les entreprises liees	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	102073
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complementaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail en annexe		

(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges anterieures	Produits anterieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa

Exercice N, clos le : 31032018

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	333
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9274
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	9607
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	12500
Subventions d'investissement virées au résultat	2500
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	15000
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

ABEXA SAS

Annexe

Exercice 31/03/2018

Ce document contient 12 pages.

Sommaire

1 Faits majeurs de l'exercice 4

1.1 Evénements principaux de l'exercice 4

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 4

2 Informations relatives au bilan 5

2.1 Bilan actif 5

2.1.1 ***Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux 5***

2.1.2 ***Fonds commercial 5***

2.1.3 ***Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation 5***

2.1.4 ***Immobilisations corporelles. Mouvements principaux 5***

2.1.5 ***Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation 5***

2.1.6 ***Immobilisations financières - Mouvements principaux 6***

2.1.7 ***Actif circulant - Classement par échéance 6***

2.1.8 ***Produits à recevoir 6***

2.1.9 ***Charges constatées d'avance 6***

2.2 Bilan passif 6

2.2.1 ***Capital 6***

2.2.2 ***Dettes financières - Classement par échéance 6***

2.2.3 ***Provisions pour risques et charges 6***

2.2.4 ***Autres dettes – classement par échéance 6***

2.2.5 ***Charges à payer 7***

3 Informations relatives au compte de résultat 7

3.1.1 ***Ventilation du chiffres d'affaires 7***

3.1.2 ***Effectif moyen 7***

3.1.3 ***Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) 8***

4 Tableaux fiscaux 8

N° 2054 – Immobilisations

N° 2055 – Amortissements

N° 2056 – Provisions inscrites au bilan

N° 2057 – Etat des échéances, des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

N° 2058- Annexe B cadre II – Produits à recevoir. Charges à payer.

L'entreprise présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	907 740 €
Chiffre d'affaires	1 989 077 €
Résultat	4 970 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant.

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 *Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux*

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations

2.1.2 *Fonds commercial*

Le fonds de chaponnage à façon et sexage d'animaux exploité à BELLOC SAINT CLAMENS a été créé le 1er juillet 1990 à MONCLAR SUR L'OSSE.

2.1.3 *Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an à 3 ans

Voir tableau fiscal n° 2055 : Amortissements

2.1.4 *Immobilisations corporelles. Mouvements principaux*

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations

2.1.5 *Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Aménagements Agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Voir tableau fiscal n° 2055 : Amortissements

2.1.6 *Immobilisations financières - Mouvements principaux*

Néant.

2.1.7 *Actif circulant - Classement par échéance*

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.8 *Produits à recevoir*

Concerne le CICE pour 35 € (1er trimestre 2018) et la CVAE pour 1 951 €.

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.1.9 *Charges constatées d'avance*

Il s'agit de charges d'exploitation à moins d'un an.

2.2 Bilan passif

2.2.1 *Capital*

Le capital est composé de 500 actions de 15.24 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 *Dettes financières - Classement par échéance*

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.3 *Provisions pour risques et charges*

Voir tableau fiscal n° 2056 : Provisions inscrites au bilan.

2.2.4 *Autres dettes – classement par échéance*

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.5 *Charges à payer*

Nature	N	N - 1
Fournisseurs	78 274 €	38 112 €
Etat	1 537 €	1 733 €
Caisses sociales	1 449 €	452 €
Intérêts	7 €	18 €
Total	**81 267 €**	**40 315 €**

Toutes ces charges à payer ont une échéance inférieure à 1 an et concernent le résultat d'exploitation sauf les intérêts.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1.1 *Ventilation du chiffres d'affaires*

	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018
Chaponnage	(a) 1 959 007	(b) 1 954 017	(c) 2 056 720	(d) 2 077 628	(e) 2 123 437	(f) 1 984 264
Formation	10 017	8 579	12 771	/	/	/
Divers	4 754	1 152	2 134	4 994	459	4 813
Total	**1 973 778**	**1 963 948**	**2 071 625**	**2 082 662**	**2 123 896**	**1 989 077**

(a) dont 44 196 export

(b) dont 28 766 export

(c) dont 28 774 export

(e) dont 28 214 export

(e) dont 33 696 export

(f) dont 36 694 export

3.1.2 *Effectif moyen*

L'effectif moyen est de 25.48 salariés (22.62 salariés en N -1)

3.1.3 *Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)*

Le CICE a été comptabilisé par notre société en diminution des charges de personnel pour un montant de 25 020 €. Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation et d'amélioration de notre fonds de roulement.

4 Tableaux fiscaux

ABEXA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :"Au Falot",
32300 BELLOC ST CLAMENS
378 734 172 RCS AUCH

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 969,74 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 969,74 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	46430,26 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	51 400 euros
A titre de dividendes **Soit 102,80 euros par action**	**51 400 euros**

Les associés déclarent être informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 % soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI . art 117 quater).
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit

B.A.

être formulée , sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédent le paiement du dividende.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158. 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51400 euros soit la totalité des dividendes mis en distribution.

- De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts , c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France et versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice 2016/2017 :

Distribution d'un dividende global de 74 000 euros, soit 148 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

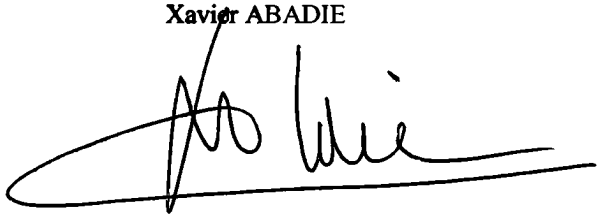
Exercice 2015/2016 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Exercice 2014/2015 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Certifié conforme
Le Président
Xavier ABADIE



B.A XA